

Anzère, le 15 février 2021

Vote par doodle – ASPA Anzère, Association des propriétaires

Madame, Monsieur

La situation actuelle due à la pandémie du coronavirus affecte la tenue de notre assemblée générale 2020. Le conseil fédéral a permis dsans le cadre d'une ordonnace du 16 mars 2020, que les sociétaires puissent exercer leur droit de vote par écrit. Cette procédure est autorisée indépendamment des statuts existants.

Le comité de l'ASPA a décidé d'étendre un peu cette autorisation en vous faisant voter via « doodle ». Cette procédure a l'avantage de simplifier le vote et de ne pas recourir à des scanners ou appareil photos ou le courrier postal qui en aurait découragé plus d'un !

La limite de date pour se prononcer a été fixée au dimanche 28 février 2021.

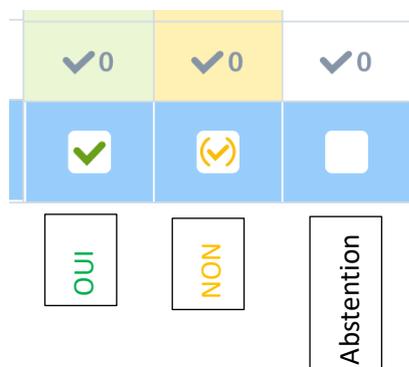
Les points suivantes sont soumis aux votes :

Ordre du jour

- | | |
|--|--------------|
| 1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale | VOTE |
| 2. Rapports d'activités du Vice-Président et de la Trésorière | |
| 3. Approbation des comptes selon rapport des vérificateurs joint | VOTE |
| 4. Décharge aux organes responsables | VOTE |
| 5. Programme d'activités 2021 | |
| 6. Budget de la société 2021, avec montant des cotisations et indemnités du comité | VOTE |
| 7. Elections – Nominations | VOTE EN BLOC |
| 8. Date de la prochaine assemblée générale | |

Vous trouvez en annexe les différents rapports ou le renvoi au lien relatif ainsi que l'URL vous permettant de voter. Il vous suffira de cliquer sur le lien :

« https://doodle.com/poll/is3w92vvv2237pd?utm_source=poll&utm_medium=link »



- Un click vous amène sur un ✓ signifiant **OUI**
- Un deuxième click vous amène sur (✓) signifiant **NON**
Attention, cela correspond à « OUI, si nécessaire »
- Un troisième click ou case de départ, vous amène sur une case blanche signifiant « **abstention** »

Nous regrettons de ne pas pouvoir vous accueillir cette année à notre traditionnelle assemblée générale, mais nous vous remercions déjà de votre confiance.

Le comité reste à votre disposition pour toutes questions.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures vœux de santé et de bonheur.

aspa anzère

Le comité

Frédéric Widmer, Vice-président

Anzère, le 6 janvier 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 DU VICE-PRÉSIDENT

Chers membres,

Cette année 2020 a été marquée par de nombreux événements à tous les niveaux et j'espère que vous-même et vos proches n'avez pas été trop affectés par cette situation.

- Le 28 décembre 2019 s'est déroulée l'AG de l'ASPA (Association des propriétaires d'Anzère) au Pascali's à Etang Long avec un repas offert aux membres présents. Le résumé de l'assemblée est paru dans la Newsletter N° 1, 2020
- Notre traditionnel apéro de Pâques a été annulé à cause du problème du Covid.
- Après le déconfinement, nous nous sommes retrouvés pour un apéro-raclette sur la place du Village le samedi 15 août 2020 en fin d'après-midi. Cette manifestation a été couronnée de succès. La présence des présidents d'Ayent, Marco Aymon, et d'Arbaz, Vincent Rebstein, nous ont honorés. Anzère Tourisme SA été représenté par Alain Delétraz, Président du conseil d'administration. Damian Indermitte, Directeur, s'est excusé pour des raisons familiales. Je remercie tous les membres qui ont travaillé pour la réussite de cet événement en tant que racleurs, caissière, serveurs ou recruteurs. Nous avons pu inscrire 12 nouveaux membres dans l'association. Un grand succès à reprogrammer pour l'année 2021.
- Le dimanche 4 octobre 2020 nous avons prévu la Brisolée au Pas de Maimbré. Christophe nous avait préparé un menu succulent. Mais la météo nous a trahi et la télécabine été hors fonctionnement. Par intermédiaire de notre trésorière Vera et le secrétaire Gaby nous avons pu trouver de la place au Restaurant les Premiers Pas sur la place du Village. On remercie la famille Bonvin pour sa disponibilité en dernière minute. Les membres inscrits ont été informés par WhatsApp et par une affiche à la télécabine. Nous avons accueilli 26 participants dans une bonne atmosphère et on a bien rigolé.

Nous sommes vraiment navrés de ne pouvoir nous rencontrer, mais au nom du comité de notre association, je tiens à vous remercier de votre confiance et reste bien sûr à votre disposition pour toutes questions ou remarques.

Avec mes meilleurs vœux pour 2021 et restez en bonne santé.

Frédéric Widmer, Vice -président

Anzère, le 15 février 2021

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Exercice 1^{er} octobre 2019 – 30 septembre 2020

L'exercice 2019-2020 a été bouclé par Mme Véra Garcia, trésorière, au 30 septembre 2019.

- Les recettes s'élèvent à : CHF 9'450.90
- Les dépenses s'élèvent à : CHF 10'629.05
- Le résultat au 30.09.2020 se solde par un montant négatif de : **CHF -1'475.25**

Le solde du compte BCVs au 30 septembre 2020 s'élève à CHF 17'811.80

Ce solde négatif de CHF 1'475.25 est principalement dû au fait que plusieurs factures récurrentes n'avaient pas été payées en 2018, notamment l'hébergement du site internet et la cotisation à l'Alliance des Résidences Secondaires Suisse.

De plus, nous avons eu des frais supplémentaires pour l'implémentation d'une version adaptée aux téléphones mobile pour notre site internet, nos remerciements vont à notre webmaster Joop pour son travail. Nous avons aussi créé et imprimé nos nouveaux flyers, à disposition dans les agences d'Anzère, à l'office du Tourisme et aux Communes d'Ayent et d'Arbaz, et acheté une oriflamme avec le logo de l'ASPA que nous sortons à chaque événement.

J'ai revu notre budget 2020-2021 à la baisse étant donné la situation sanitaire actuelle nous empêchant d'organiser de grands événements. Cependant, nous trouverons des idées pour pouvoir échanger et nous retrouver autour d'un apéro en respectant les distances.

Pour donner suite à la demande des vérificateurs, nous souhaitons légaliser (vote avec le budget) que les indemnités versées au Président, au trésorier et au secrétaire s'élèvent à CHF 600.- par année chacun comme voté lors de l'AG 2015.

Les jetons de présence acquis au cours de séance et versés directement au Président leurs sont acquis. Les autres membres du Comité sont rétribués sur note de frais.

Pour terminer sur une note positive, nous pouvons nous réjouir de cette nouvelle année, car une vingtaine de nouveaux membres ont rejoint l'ASPA. Ils apporteront sans aucun doute des idées nouvelles à notre association.

Véra Garcia

Anzère, le 13 février 2021

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Exercice 1^{er} octobre 2019 – 30 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificateurs de comptes de notre association, nous avons contrôlé par échantillonnages conformément au mandat que vous nous avez confié, les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2020.

Nous avons constaté que :

- le compte de résultats et le bilan concordent avec la comptabilité
- la comptabilité est tenue avec exactitude
- la perte s'élève à **CHF 1'475.25**
- la fortune s'est diminuée au 30.09.2020 à **CHF 19'811.80**
- le solde de la BCV est confirmé avec CHF 17'811.80

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Nous remercions les responsables de la trésorerie de l'ASPA pour leur collaboration et les renseignements fournis lors de nos travaux.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, des salutations cordiales.

Anzère, le 8 février 2021

Werner Fahrni



Reinhard Halbgewachs



aspa anzère

association des propriétaires
case postale 5
CH – 1972 Anzère
info@aspa-anzere.ch
http\:\: www.aspa-anzere.ch



Anzère, le 20 janvier 2021

Programme provisoire des activités 2021

(Sous réserve de la situation COVID)

Février 2021

Assemblée générale virtuelle, Covid oblige

Juillet/août 2021

Apéro-raclette sur la place du Village

Octobre 2021

Brisolée au Pas de Maimbré

Décembre 2021

Assemblée générale avec repas de fin d'année

Avec mes meilleurs vœux pour 2021 et restez en bonne santé.

Pour le comité

Frédéric Widmer, Vice -président



Le Mont-Pélerin, le 30 janvier 2021

BUDGET Exercice 2020 - 2021

	Effectif 2019-2020	Budget 2020-2021
RECETTES		
Cotisations de l'exercice	8'900.00	8'500.00
Cotisations arriérées	250.00	250.00
Intérêts reçus	3.80	0.00
TOTAL DES RECETTES	9153.80	8'750.00
DÉPENSES		
Frais de bureau et secrétariat	1'422.00	1'274.00
Frais de propagande	676.45	200.00
Frais de site internet + version mobile (incl. 2018-2019)	628.70	540.00
Frais de représentation aux associations	1'160.00	600.00
Frais de manifestations (incl. Brisolée + AG 2019)	3'914.90	3'474.00
Cotisations, contributions (incl. rappel 2019)	800.00	500.00
Frais financiers BCVs (3,-/mois)	27.00	36.00
Amortissement participation A-T SA (2020+2021)	2'000.00	2'000.00
TOTAL DES DÉPENSES	10'629.05	8'750.00
Bénéfice / Perte de l'exercice en CHF	-1'475.25	0.00

Cotisations : Le Comité vous propose de les maintenir à CHF 50.-/personne

Indemnités du Comité : Les fonctions de Président.-e, de Trésorier.-e, de secrétaire sont rétribués forfaitairement à CHF 600.-/année. Les jetons de présence acquis au cours de séance de représentation et versés directement aux délégués leur sont acquis. Les autres membres sont rétribués sur la base de notes de frais discutées par le Comité

Anzère, le 1^{er} janvier 2021

COMITÉ

Exercice 2020 - 2021

Les membres actifs du Comité ont décidé de poursuivre leur mandat.

Ce Comité se présente dans la composition suivante et soumet cette proposition au vote. Il vous demande de l'accepter en bloc.

Vice-Président

Frédéric Widmer (sortant)



Boursière

Véra Garcia
(sortante)



Secrétaire

Gabriel Roch
(nouveau)



Webmaster

Joop Mullemeister
(sortant)



Adjoint au Comité

Daniel Gallay
(nouveau)



Contrôleurs de comptes:

Werner Fahrni

1^{er} membre

Reinhard Halbgewachs

2^{ème} membre

Isabelle Volet

membre suppléante

aspa anzère

association des propriétaires
case postale 5
CH – 1972 Anzère
info@aspa-anzere.ch
http\\: www.aspa-anzere.ch



Anzère, le 13 février 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Exercice 2020 - 2021

Le Comité vous propose de réserver déjà la date du :

29 décembre 2021 dès 17h00

pour l'Assemblée générale de l'ASPA qui sera suivie d'un repas. Des informations supplémentaires concernant le lieu et l'ordre du jour vous parviendront en automne.

Certes, nous ne pouvons pas encore présager de ce que nous réserve cette année 2021 en matière de restrictions sanitaires, mais votre Comité se veut optimiste et se réjouit de vous retrouver à cette occasion avec le ferme espoir que nous puissions nous rencontrer plus tôt, sans masque, avec sérénité !



ANZERE NEWS « ASPA »

Information aux membres de l'ASPA

Anzère, hiver 2021

Chers membres ASPA,

Nous profitons de ce début d'année pour vous remercier de votre fidélité ainsi que de votre soutien tout au long de l'année bien particulière qui s'est écoulée. 2020 a été jalonnée de nombreux changements, craintes et défis, mais tous ensemble nous regardons vers l'avenir avec confiance en des jours meilleurs, et avec des projets plein la tête !

La région touristique d'Anzère, avec ses deux communes Arbaz et Ayent, investit depuis plusieurs années dans le tourisme 4 saisons et favorise la collaboration régionale. La mise en place de diverses initiatives, telle que l'introduction de la carte d'hôte "Anzère Liberté", doublée du Magic Pass, ont porté leurs fruits et des résultats encourageants ont été obtenus ces dernières années. Entre autre, une nouvelle dynamique touristique anime la destination, aussi grâce à votre participation appréciée.

Nous saisissons l'occasion de vous communiquer quelques informations concernant les éléments réalisés dernièrement :

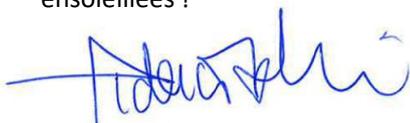
- Plusieurs projets autour de la Place du Village: nouveau mur d'escalade, PumpTrack pour vélos, canons à neige
- Participation au nouveau télésiège des Luys
- Patinoire artificielle à Arbaz
- Mise en ligne d'un nouveau système de réservation directe sur anzere.ch
- Renouvellement de la signalisation des sentiers de randonnée et remplacement des anciennes tables et bancs
- Rafraîchissement de l'Espace Wildhorn (ancienne piscine) et mise en place d'animations variées
- Nouvelle mascotte « Gypsi, le gypaète » et son club enfants

Des investissements sont également prévus entre autre en vue du développement du Anzère Spa&Wellness, la création d'une application numérique, un espace Coworking, une passerelle d'accès au Grand Bisse d'Ayent, un projet de centre équestre à Arbaz ou encore diverses nouvelles aires de pique-nique. Comme vous pouvez le constater, les projets sont nombreux et éclectiques !

Comme vous le savez, en plus des investissements touristiques qui participent au développement de la région et dont vous pouvez profiter, Anzère Tourisme vous offre la carte avantage, le pass « Anzère Liberté ». Cette carte, valable pour la saison d'été, donne accès à de nombreuses prestations et activités offertes ou à prix réduits. Ces dernières évoluent afin de vous faire découvrir de nouvelles activités, et donc changent chaque année. La liste complète des avantages 2021 sera mise en ligne mi-mai, et dès cette date vous pourrez venir recharger (ou retirer si c'est la première fois) vos cartes à l'office de tourisme, sur la Place du Village.

Le personnel d'Anzère Tourisme reste à votre entière disposition tous les jours de l'année pour toute éventuelle information par email à l'adresse : info@anzere.ch ou par téléphone au numéro 027 399 28 00.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir prochainement à Anzère, nous vous transmettons nos salutations ensoleillées !



Damjan Indermitte
Directeur Anzère Tourisme et sa fidèle équipe





ANZÈRE NEWS « ASPA »

Information an die ASPA-Mitglieder

Anzère, Winter 2021

Liebe ASPA-Mitglieder,

Zu Beginn des Jahres möchten wir die Gelegenheit nutzen, um uns bei Ihnen für Ihre Treue und Unterstützung in diesem besonderen Jahr zu bedanken. Das Jahr 2020 war geprägt von vielen Veränderungen, Ängsten und Herausforderungen, aber wir freuen uns alle gemeinsam auf bessere Tage, und das mit vielen Projekten und Plänen im Kopf!

Die Tourismusregion Anzère, mit ihren beiden Gemeinden Arbaz und Ayent, investiert seit einigen Jahren in den 4-Jahreszeiten-Tourismus und fördert die regionale Zusammenarbeit. Die Umsetzung verschiedener Initiativen, wie z.B. die Einführung der Gästekarte "Anzère Liberté" in Verbindung mit dem Magic Pass, haben Früchte getragen und in den letzten Jahren wurden ermutigende Ergebnisse erzielt. Unter anderem belebt eine neue touristische Dynamik die Destination, auch dank Ihrer geschätzten Beteiligung.

Wir möchten diese Gelegenheit auch wahrnehmen, um Ihnen einige Informationen über kürzlich realisierte Elemente aufzuzeigen:

- Mehrere Projekte rund um den Dorfplatz: neue Kletterwand, PumpTrack für Velos, neue Schneekanonen
- Beteiligung am neuen Luys-Sessellift
- Kunsteisbahn in Arbaz
- Aufschaltung eines neuen online Direktbuchungssystems auf anzere.ch
- Erneuerung der Wanderwegbeschilderung und Ersetzen von alten Tischen und Bänken
- Auffrischung des Espace Wildhorn (ehemaliges Schwimmbad) und Ausbau von verschiedenen Aktivitäten
- Neues Maskottchen "Gypsi, der Bartgeier" und sein Kinderclub

Ausserdem sind Investitionen geplant für die Weiterentwicklung des Anzère Spa&Wellness, für die Erstellung einer digitalen App, eines Coworking-Bereiches, einer Zugangsbrücke zum Grand Bisse d'Ayent, einem Projekt für eine Reitschule in Arbaz und verschiedene neue Picknickplätze. Wie Sie sehen können, sind die Projekte zahlreich und vielseitig!

Wie Sie wissen, bietet Ihnen Anzère Tourisme zusätzlich zu den touristischen Investitionen, die der Entwicklung der Region dienen und die Sie nutzen können, den Pass "Anzère Liberté". Diese Karte, die für die Sommersaison gültig ist, ermöglicht kostenlos, oder zu reduzierten Preisen, Zugang zu vielen Dienstleistungen und Aktivitäten. Letztere entwickeln sich laufend weiter und ändern sich daher jedes Jahr. Die vollständige Liste der Vergünstigungen für 2021 wird Mitte Mai online gestellt. Ab diesem Datum können Sie Ihre Karten im Tourismusbüro auf dem Dorfplatz für die Sommersaison aufladen (oder abholen, wenn es das erste Mal sein sollte).

Das Personal von Anzère Tourisme steht Ihnen das ganze Jahr über für weitere Informationen zur Verfügung, per E-Mail an die Adresse info@anzere.ch oder telefonisch unter 027 399 28 00.

Wir freuen uns darauf, Sie bald in Anzère begrüßen zu dürfen und senden Ihnen unsere sonnigen Grüsse!

Damian Indermitte
Direktor Anzère Tourisme und sein Team